

DELIBERATION N° 2004/05-14 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF

Madame RAVON, rapporteur, informe l'Assemblée que l'agent de développement économique et social, et correspondant scientifique précédemment emploi-jeune, et depuis le 1^{er} janvier 2004, contractuelle, vient de réussir le concours d'Adjoint Administratif.

L'inscription de cet agent sur la liste d'aptitude appelle une modification de situation.

Vu l'avis du comité Technique Paritaire, en date du 19 mai 2004.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de procéder à l'adaptation du tableau des effectifs :
 - en supprimant le poste de contractuel créé pour un an à compter du 1^{er} janvier 2004,
 - en créant un poste d'Adjoint Administratif à temps complet à compter du 1^{er} juin 2004.
- d'adapter le tableau des effectifs en ce sens,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2004.